

Fonds Tourisme Durable

Réunion du 10 octobre à l'OIT

L'Office Intercommunal de tourisme du Pays Ajaccien devient le nouveau partenaire de l'ADEME pour la Transition Ecologique du secteur touristique

Grâce au partenariat avec l'Office de tourisme, bénéficiez d'un contact privilégié pour vous **accompagner gratuitement** vers l'obtention des aides de l'ADEME

Le Fonds Tourisme Durable s'adresse aux **hébergeurs, restaurateurs et acteurs de l'agritourisme**



Hébergeurs, restaurateurs et acteurs de l'agritourisme



Étape 1. Vérifiez votre éligibilité

- Vous êtes une activité **professionnelle**
- Vous êtes une **TPE/ PME**
- Vous disposez d'un **code NAF éligible**, [à consulter ici](#)

Étape 2. Bénéficiez d'un accompagnement gratuit



Étape 3. Bénéficiez d'un dispositif simplifié

- Un contact privilégié à l'OIT pour toutes vos démarches
- Une **avance de 30%** versée dès l'accord de subvention
- Un **délai de 18 mois** pour réaliser les investissements

Points de vigilance

- Présenter des **devis non signés** avant le dépôt de dossier
- Un dossier par entreprise
- Dispositif non immuable, les actions éligibles **peuvent évoluer** au fil de l'eau
- Nécessité d'atteindre **5.000€ minimum d'aide** de l'ADEME pour pouvoir demander une subvention

Un catalogue d'environ 75 actions éligibles couvrant plusieurs domaines

- Actions spécifiquement dédiées aux **restaurants** : revalorisation du circuit-court, réapprovisionnement, lutte contre le gaspillage alimentaire, création de potager ou de verger, végétalisation de terrasses...
- Actions dédiées aux **hébergements** : système de consignes des climatisations, Ecolabel européen, sèche-linge de grande efficacité énergétique...
- Actions dédiées à l'efficacité énergétique du bâtiment : audit énergétique, travaux **d'isolation, solaire** pour la production d'eau chaude, ou d'électricité en autoconsommation...
- Dispositifs **d'économie d'eau ou d'énergie** dans les sanitaires, les chambres ou les cuisines
- Remplacement d'équipements de **froid commercial** anciens et énergivores
- Gestion des **déchets** : broyeur à végétaux, compacteurs, composteurs, cuves de récupération d'eaux de pluie
- **Formation** du personnel aux écogestes
- Supports de **communication** pour valoriser la démarche durable
- **Mobilité** active : abri à vélo, vélo cargo pour usage professionnel

Et plus encore...

Nos partenaires ont témoigné

- **Artemisia**, à Bastelica : des aides du Fonds Tourisme Durable déjà obtenues pour une **vingtaine d'actions**
 - Environ 80% d'aide de l'ADEME
 - Acquisition de matériel en cuisine pour faire plus de fait-maison, remplacement de leds, communication auprès de la clientèle, films solaires, pergola en bois végétalisée et en pin laricio...
- **Best Western Plus Amirauté** à Ajaccio : un hôtel ecolabellisé
- **Motel Les Amandiers**, à Bastelicaccia : accompagnement vers le fonds tourisme durable en cours, devis en cours d'obtention.
- **Hôtel du Golf**, à Ajaccio : accompagnement en cours, le gérant souligne l'importance d'avoir un partenaire à ses côtés pour faciliter le dispositif et l'engagement





Votre entreprise et votre projet sont éligibles ?

Démarrez votre démarche !

Contact à l'Office de tourisme Mélissa Desclaud, Chargée de mission tourisme durable

m.desclaud@ajaccio-tourisme.com

04 95 51 53 01